

Assemblée Générale du Cercle Saint Louis
Dimanche 17 janvier 2016 11h00 Cercle Saint Louis

Bonjour et Bonne année à toutes et à tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont particulièrement chers. Merci d'être venus si nombreux, ce dimanche 17 janvier 2016, partager nos joies de 2015, mais aussi nos peines et nos angoisses.

1. Nos peines et nos angoisses

Notre cercle d'Amis pense toujours à ceux qui nous ont quittés. L'année passée avait à peine débuté qu'un très vieil ami du Cercle nous a quittés, qui avait repris le flambeau laissé par ses parents. La famille Viannay a fait beaucoup de bien au Cercle et à l'école attenante grâce aux diverses donations qu'elle leur a léguées. Stéphane Vianey était âgé de 72 ans. Il nous laissera le souvenir d'une personne prodigue de ses conseils, aussi bien techniques – il était ingénieur – que personnels et intellectuels. Handicapé dans sa marche, il était très attentif aux personnes qui éprouvent des difficultés de toutes sortes. Il nous faut garder le souvenir d'une personne disponible, prête à échanger sur tous les sujets d'actualité, sur les difficultés techniques des travaux entrepris. Nous avons une pensée également pour le papa de Mélina qui nous a si brutalement quittés. Même s'il n'en était pas membre déclaré, il lui arrivait de partager l'amour de son jardin avec les indispensables activités bénévoles du Cercle.

Nous pensons bien sûr à tous ceux qui ne peuvent être avec nous aujourd'hui, que ce soit pour des raisons professionnelles ou pour des souffrances que nous ne pouvons souhaiter que passagères. Nous leur adressons tous nos vœux de prompt rétablissement et nous les assurons de notre soutien indéfectible dans l'adversité. Que leur santé leur revienne rapidement et qu'ils souffrent le moins possible, afin que nous puissions les revoir parmi nous le plus vite possible.

La solidarité des adhérents au Cercle continue d'avoir tout son sens dans ces moments difficiles. N'hésitons pas à marquer notre amitié à ceux qui souffrent pour quelque raison que ce soit.

L'an dernier, suite aux événements de Paris, j'avais osé vous rappeler l'article 2 des statuts de notre association faisant état de son objet : *« l'éducation de la jeunesse par la lecture, les conférences et théâtre et le cinéma, avec jeux divers [...], en général tous exercices et toutes initiatives propres à la préparation physique et morale de la jeunesse. »*

2015 restera une année sombre, pleine de crimes inutiles perpétrés par des jeunes en plein délire. Le Cercle Saint Louis devra pouvoir devenir un lieu où le « vivre ensemble » serait non seulement envisageable, mais rendu possible par la présence active de ses membres.

Le Cercle ne doit pas se contenter d'être une association de personnes du troisième âge et toutes les jeunes familles qui y adhèrent sont les bienvenues et nous permettront de renouveler l'esprit du Cercle Saint Louis. C'est le sens de certaines actions entreprises auprès des parents, mais aussi des enfants qui seront les futurs membres du Cercle. Ces actins restent toutefois timides, mais cela reste aussi une entreprise de longue haleine. Comme je le disais l'an dernier, le Cercle Saint Louis devrait permettre à la jeunesse de Saint Aubin de se retrouver dans des moments conviviaux, ouverts à la discussion critique, à l'ouverture à l'autre, dans des moments qui ouvrent notre jeunesse au sens profond de ce « vivre ensemble » que nous appelons de tout notre cœur.

Le monde nous interroge et interroge notre Société. Si la convivialité (que je préfère au « vivre ensemble ») disparaît, l'échange et la discussion ne peuvent plus se réaliser, le repli sur soi devient inéluctable, laissant libre cours au retour à la barbarie. L'échange et la

discussion sont le fondement de la convivialité. Les idées qui nous sont apportées par les médias, par l'Internet et ses possibilités aussi gigantesques qu'interrogatives, demandent à être soumises à une approche critique, c'est-à-dire à une discussion, à un échange qui les remette à leur véritable place.

Quand permettons-nous à notre jeunesse des moments d'échange et de discussion ? Quand lui permettons-nous de jauger ces nouvelles idées, de les confronter avec celles qui fondent l'humanité, de ne plus craindre de défendre celles qui correspondent à la défense de l'humanité et de combattre sans trembler celles qui conduisent à sa négation ?

Chaque fois donc qu'une action du Cercle Saint Louis propose la mise en place d'une discussion, d'un échange, le Cercle Saint Louis répond à ses objectifs. C'est la même invitation cette année que l'an dernier à lancer de nouvelles initiatives, de nouvelles actions qui dépasseront ce que nous faisons depuis quelques années déjà. Notre association doit rester prête à participer activement à la défense des valeurs qui en sont à l'origine : l'éducation de notre jeunesse à un esprit plus critique pour une convivialité plus vraie.

2. Nos joies, nos projets, nos travaux

Cette année 2015 a apporté au Cercle quelques moments de joie et de plénitude grâce à plusieurs événements qu'il nous faut rapidement passer en revue maintenant. Même s'il peut apparaître à certains que je « radote », il faut bien reconnaître qu'il « se passe toujours quelque chose au Cercle » et l'on peut revenir sur quelques événements qui ont jalonné cette année passée.

Les Showbinois, tout d'abord. Leur séjour breton leur a fait du bien puisqu'ils ont réussi à embaucher (ou débaucher ?) trois nouveaux acteurs au talent prometteur : Kévin, Alexandra et Cyrille. Plus de 900 spectateurs ont pu assister aux cinq représentations. Cinq : les Showbinois ont choisi d'ajouter une représentation dont le bénéfice a été versé à l'association SOLEIL AFELT (Amis et Familles des Enfants atteints de Leucémie ou de Tumeurs) dont l'objectif est d'aider les enfants et leur famille à rompre l'isolement dû à leur détresse et à leur souffrance. L'AFELT soutient les efforts des familles et des enfants pour assumer les rigueurs et contraintes des traitements, pour sauvegarder l'équilibre familial pendant et après la maladie. L'association participe également à l'amélioration de la vie des enfants et de leurs familles pendant et après la durée des soins tant à l'hôpital qu'à l'extérieur. Les Showbinois ont décidé de réitérer cette année ce qui avait été un essai en 2015. C'est pourquoi les bénéfices de la séance du vendredi 11 mars 2016 seront également versés à l'AFELT. Vous pouvez disposer de tracts et d'affiches pour la publicité de cette année : Pause-Caddie de Jean-Charles Gaillard, une comédie désopilante en deux actes, que les Showbinois ont repérée depuis longtemps. Ils sont même allés jusqu'à faire leur cinéma. En allant sur le site du Cercle (<http://cercle-st-louis.jimdo.cm>), sur Youtube, sur Facebook, voire sur Twitter, vous pourrez, si vous ne l'avez déjà fait, lancer la magnifique bande-annonce que toute l'équipe a concoctée pour faire déjà connaître leur travail. Plus de 2000 clics ont déjà été enregistrés... Grâce à vous et à votre entourage, il faut atteindre les 10000 clics avant début mars. Pprfitez-en pour aller sur le site du cercle afin de réserver vos places pour cette année...

Il y a d'autres spectacles de théâtre qui sont prévus : beaucoup d'autres troupes aiment venir jouer dans notre salle. N'hésitez pas trop à venir : il y a du chauffage et les spectacles sont toujours de bonne qualité. Parlez-en autour de vous pour les aider et leur permettre de revenir.

Les 2 et 3 avril, la troupe ArtPassant de Tiercé vient jouer sur nos planches.

Les 23 et 24 avril, c'est autour de la Compagnie les VadeRetro de venir également.

Le cinéma, grâce à Familles Rurales et à la Municipalité : plus de dix films ont été diffusés dans la salle Saint Joseph, dont les plus grands succès de l'année. La qualité des projections, grâce au numérique, est montée en puissance et ne demandait plus, pour être encore meilleure qu'une nouvelle toile pour l'écran. C'est désormais fait, un nouvel écran est en place et un système technique ad hoc conçu et mis en place par les spécialistes des travaux aidés par les bénévoles du cinéma. Le Cercle bénéficie également d'un contrat de location à l'année pour la projection d'environ deux films par mois. Les prochaines projections, le dimanche 14 février, seront « Snoopy et les Peanuts » à 15 heures et « Demain » à 18 heures.

Une autre projection aura lieu le dimanche 7 février à 15 heures : une projection privée (donc gratuite) à laquelle sont conviées les familles membres du Cercle. Les essais que nous avons faits avec la projection privée des trilogies précédant le 7^e épisode de Star Wars n'ont pas eu un grand succès, mais le film que nous projetons le 7 février est exceptionnel : il s'agit d'un film de 1947, un film que beaucoup d'entre vous ont vu pour la première fois dans cette salle Saint Joseph.

Il me faut encore rappeler que la fréquentation des actions culturelles dépend de la volonté de chacun de faire vivre cet espace de culture et de divertissement collectif. Ce sont par ailleurs autant d'occasions de convivialité. La visite de l'Opéra Pastille nous a fait prendre conscience de la qualité acoustique de la salle Saint Joseph et les locations de la salle Saint-Joseph et du Hall du Cercle Saint-Louis nous aident aussi à faire face à nos obligations financières, notamment concernant les impôts fonciers, mais aussi toutes les charges – en augmentation constante – auxquelles le Cercle doit faire face.

Les travaux dans les locations sont tout aussi importants. Pierrot et André, qui s'en sont particulièrement occupés cette année, vont nous en parler.

André Vitré et Pierrot Denéchaud et les travaux

- Volets de la location de Nicole Vigneron
- Installation du nouvel écran de cinéma pour environ 700 euros
- Rénovation du plancher de la scène de la salle Saint Joseph

Tous ces travaux apportent du mieux-être dans les locations ainsi que dans la salle saint Joseph, ce qui nous permet de remettre notre moral dans le positif.

Comme chaque année pourtant, on attend avec impatience l'état financier de notre Association. Sylvie, toujours soutenue par Léon, a dressé le bilan financier de cette année 2015. Il me faut en profiter pour excuser son absence

Rapport financier (cf. le PPT)

Il est à noter que les **adhésions doivent être affinées** : le **nombre d'adhérents doit augmenter** pour conserver la crédibilité de notre association face à nos partenaires. Le montant de l'adhésion familiale peut encore cette année rester à 15 €, avec une minoration de 15€ à la première location du hall pour les adhérents. Les acteurs et les bénévoles du théâtre doivent également être adhérents pour des raisons d'assurance.

Il faut également **revoir les loyers**. A ce propos, le **loyer du Foyer devra faire l'objet d'un revalorisation avec la Municipalité en janvier/février**.

Lors du dernier CA, il a été demandé la création d'une **commission pour la location des salles** Saint Louis et Saint Joseph, de façon à être plus communicatifs et plus efficaces sur ce sujet.

Projets 2016

Les **projets 2015** n'ont pas tous été réalisés et restent encore très dispendieux. Il va nous falloir encore en 2016 trouver des financements nous permettant de les effectuer.

- Rénovation des Toilettes : le CA est en attente des projets de la municipalité concernant la bibliothèque et l'espace jeunesse. Les solutions restent limitées et ont été soumises à l'avis d'experts (faites fonctionner vos relations pour que cela ne coûte que le strict minimum !) avant de demander une autorisation éventuelle et d'effectuer des travaux conformes aux exigences d'accessibilité de 2015. Un dépôt de permis de construire est prévu sur une version antérieure.
- L'isolation des bâtiments (pas de devis, mais réflexion à mener).
- Prévoir une VMC dans la location de Nicole Vigneron et dans la salle Saint Joseph
- Carrelage à refaire chez Serge et remplacement de l'évier.
- Réfléchir sur le remplacement de la porte d'entrée du bâtiment des Sœurs.

Tout n'a pas encore été chiffré et tout ne se fera pas cette année.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !